



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
26 juin 2019
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquantième session

Bonn, 17-27 juin 2019

Points 3 b), 3 c), 4 b) et 4 c) de l'ordre du jour

Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention

Compilation-synthèse des deuxièmes et troisièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention

Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention

Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2016

Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention Mandat du Groupe consultatif d'experts

Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention Apport d'un appui financier et technique

Points 3 b), 3 c), 4 b) et 4 c) de l'ordre du jour

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a décidé de poursuivre l'examen des points ci-après à sa cinquante et unième session (décembre 2019) :

a) Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention : Compilation-synthèse des deuxièmes et troisièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;

b) Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention : Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2016 ;

c) Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention : Mandat du Groupe consultatif d'experts ;

d) Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention : Apport d'un appui financier et technique.

